

Villefranche d'Albigeois – 4 octobre 2025

Patrick Le Hyaric

« Comment Jean Jaurès peut-il nous aider à penser les bouleversements actuels du monde »

Table ronde « Prévenir et combattre les guerres et agir pour la paix ».

*

Bonjour à chacune et chacun.

Merci de votre invitation et félicitations aux organisateurs d'une telle initiative.

*

Il y a un siècle, c'était un tout autre monde.

Cependant à l'heure où prospèrent les pulsions impériales, au moment du viol des frontières et des volontés affirmées de conquête de nouveaux territoires, il est utile de relire, de revenir à Jean Jaurès qui nous lègue plusieurs grands enseignements.

Toute une série d'injustices, de politiques de prédation, de mainmises coloniales – dont il a été le témoin, qu'il a dénoncées, qu'il a combattues ou qu'il a prédites – demeurent et forment les plaies béantes de notre siècle pour l'humanité tout entière.

En premier lieu, les Palestiniens, un peuple qui saigne sous nos yeux, mais aussi les Kurdes au Proche-Orient, les Ukrainiens en Europe et des millions d'êtres que je voudrais pouvoir tous nommer, en Afrique, en Asie, en Amérique latine, des peuples, des travailleurs spoliés, exploités, humiliés, niés.

J'ai retenu seulement cinq de ces enseignements qui nous parlent avec force dans les turbulences de notre temps.

1. Dans *l'Armée nouvelle*, et dans de nombreux textes, il esquisse une redéfinition de la paix qui va au-delà de la « non-guerre ».

Jaurès ne méconnaissait pas la nécessité pour un pays de disposer d'une défense nationale, mais cette défense doit être rattachée, insistait-il, à une politique internationale de paix et de développement humain, social et politique.

Nous sommes à nouveau entrés dans une course effrénée aux armements, une remilitarisation inscrite dans le cadre de compétitions économiques, de tentatives de reconstruction d'empires, de nouvelles guerres.

L'effarant arsenal nucléaire mondial peut anéantir plusieurs fois l'humanité. Le combat pour que notre pays soit partie prenante du traité d'interdiction des armes nucléaires (traité TIAN) devient donc vital.

Les dépenses militaires mondiales atteignent une astronomique somme de 2 319 milliards d'euros (2 718 milliards de dollars) en 2024, qui représente 11 fois les moyens consacrés à l'aide publique au développement, 36 fois le budget alloué aux 43 entités des Nations unies pour les biens communs comme ceux chargés de la santé, de l'alimentation, de la culture, de l'aide à l'enfance, de l'organisation internationale du travail.

Voilà qui rend indispensable l'impulsion d'un mouvement citoyen mondial s'appuyant sur l'article 26 de la Charte des Nations unies qui enjoint, je la cite, **« de promouvoir l'établissement et le maintien de la paix et de la sécurité internationale en détournant le moins possible les ressources humaines et économiques mondiales vers les armements »**.

Comme à l'époque de Jaurès, la dangereuse surmilitarisation en cours est partie prenante d'une tentative de relance du capitalisme mondialisé.

Je le cite encore : *« Dans ce siècle de concurrence sans limites et de surproduction, il y a aussi concurrence entre les armées et surproduction militaire. L'industrie elle-même étant un combat, la guerre devient la première, la plus excitée, la plus fiévreuse des industries. »*

2. La tentative de reconstitution des empires où se mêlent intimement les milieux d'affaires et les gouvernements pousse devant elle une considérable reconfiguration géopolitique mondiale : l'Occident sera moins peuplé que ce que l'on appelle les pays du « Sud global » et ces pays produiront plus de la moitié des richesses mondiales à court terme. Une partie de ces pays s'organise pour contester l'hégémonie occidentale, celle du dollar comme monnaie d'échange internationale et pour travailler à construire une monnaie commune de même que pour refuser une application à double standard du droit international et l'extraterritorialité du droit étatsunien.

L'autre élément de ce panorama est constitué par les besoins d'accumulation des sociétés monopolistiques du numérique, du militaire et par les demandes nouvelles en électricité qui engendrent une folle course aux minerais rares. De grandes multinationales cherchent à ouvrir de force de nouveaux marchés tout en s'accaparant les matières premières rares, comme le coltan au Congo ou l'uranium au Niger, indispensables aux nouvelles technologies ; elles cherchent à contrôler l'arme énergétique, comme le pétrole ou l'énergie nucléaire, et l'arme alimentaire, avec le blé ukrainien ou le maïs et le soja brésiliens ou argentins ; elles cherchent à piller l'or en Afrique ; et ailleurs, ce sont le lithium et les matériaux semi-conducteurs qui intéressent ces firmes transnationales.

Cette guerre économique est mortifère. Elle surexploite des enfants, des femmes, des travailleurs, elle détruit de vastes étendues de nature, elle pollue l'eau, elle impose ce que les dirigeants baptisent « l'économie de guerre », ce concept aux multiples dangers sociaux et démocratiques et que Jaurès dénonçait déjà avec force, au début du siècle dernier, dans les colonnes de *l'Humanité*, à la tribune de l'Assemblée nationale et dans les meetings populaires.

La guerre est devenue multiforme. Elle est économique, commerciale, monétaire, elle est une guerre pour des ressources qui met l'appareil militaire au service de la domination économique. C'est ce qu'a mis en évidence Jaurès dans son discours de Berlin, le 9 juillet 1905. Je le cite : « *La concurrence économique de peuple à peuple et d'individu à individu, l'appétit du gain, le besoin d'ouvrir à tout prix, même à coup de canon, des débouchés nouveaux pour dégager la production capitaliste, encombrée et comme étouffée sous son propre désordre, tout cela entretient l'humanité d'aujourd'hui à l'état de guerre permanente et latente ; ce que l'on appelle la guerre n'est que l'explosion de ce feu souterrain qui circule dans toutes les veines de la planète et qui est la fièvre chronique et profonde de toute vie.* »

3. La paix ne peut donc pas jaillir des insécurités sociales et des blessures faites à la nature résultant du dogme de la mise en concurrence de tous contre tous sur la planète. Elle engendre l'aggravation des inégalités, l'accaparement par une infime minorité des richesses issues du travail et l'accroissement des inégalités entre les femmes et les hommes, l'inflation des insécurités environnementales et climatiques, sanitaires, alimentaires consécutives à la surexploitation de la nature. Songeons que les famines engendrent plus de décès que toutes les guerres en cours, pourtant si meurtrières : 10 millions de morts par an. Parmi ces morts, 10 000 enfants, chaque jour, qui meurent de faim. Le nombre de décès liés au réchauffement climatique et aux pollutions atmosphériques augmente lui sans cesse.

L'insécurité humaine est ennemie de la paix. Inversement, la guerre conduit inévitablement aux insécurités humaines. Elles se nourrissent en général l'une l'autre et s'unissent vers le pire.

Les combats de Jaurès pour un internationalisme de type nouveau portant en leur sein le projet de construction d'une paix indissociable de l'accomplissement de la justice sociale – et nous ajoutons, aujourd'hui, climatique – posent l'enjeu de l'humanité, de la civilisation humaine, et demeurent de pleine actualité.

Écoutons-le : « *Le sublime effort du prolétariat international, c'est de concilier tous les peuples par l'universelle justice sociale. Alors vraiment, mais seulement, alors, il y aura une humanité réfléchissant son unité supérieure dans la diversité vivante des nations amies et libres* ».

4. Ainsi, d'hier à aujourd'hui, l'ordre du jour appelle de passer d'un monde mondialisé à un monde commun.

Il est utile de se rappeler combien le député de Carmaux portait l'idée d'une politique de paix par l'arbitrage international et la sécurité collective. L'article 18 de sa proposition de réforme militaire est ambitieux pour l'époque. Il dit ceci : « *Le gouvernement de la France est invité dès maintenant à négocier, avec tous les pays représentés à la cour de La Haye, des traités d'arbitrage international et à régler, d'accord avec eux, la procédure arbitrale.* »

La création de l'Organisation des Nations unies, il y a seulement quatre-vingts ans, est un outil précieux pour répondre à cet objectif. Mais elle souffre d'un vice originel lié à l'histoire de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Un Conseil de sécurité avec cinq membres permanents – uniquement les grandes puissances et presque toutes occidentales – qui utilisent leur veto précisément contre « l'arbitrage » en faveur de la paix.

Seul le mouvement de réappropriation de l'ONU par les citoyens du monde peut dépasser désormais ce lourd défaut, parce que sa Charte leur confère le pouvoir d'agir. Un texte qui commence par « *Nous, les peuples...* » exprime clairement que tout progrès dépend de l'action des peuples.

C'est d'ailleurs sur ce fondement qu'ont été organisées de grandes conférences pour l'égalité des genres (parce qu'une vraie paix suppose que l'humanité ne se divise pas et parce que les femmes sont les premières victimes des guerres), pour le climat ou pour la biodiversité.

Leurs décisions restent trop peu contraignantes. Trop souvent le poids des intérêts capitalistes affaiblit la portée de ces conférences, comme celle de la 29^e conférence sur le climat, à Bakou, et celle sur la réduction des plastiques. Dans les deux cas, c'est l'intérêt des firmes pétrolières qui a prévalu au détriment de la vie sur Terre.

Mais l'action des peuples, des citoyens peut changer quelque chose. En juillet, la Cour internationale de justice a rendu un avis inédit et unanime dans lequel elle reconnaît la menace existentielle pour l'humanité que le changement climatique constitue. Dans ses attendus, elle souligne que les États qui chercheraient à se soustraire à leurs obligations climatiques pourraient voir leur responsabilité engagée. C'est, outre le résultat d'une saisine d'une résolution de l'Assemblée générale de l'ONU en 2023 (donc du multilatéralisme), le fruit de décennies de luttes populaires, portées par les jeunes de très nombreux pays du Nord comme du Sud.

C'est aussi le droit international qui a permis, en janvier 2024, à l'Afrique du Sud de saisir la Cour pénale internationale pour enquêter sur les accusations de crimes de génocide en Palestine par Israël. La Cour a rappelé que l'occupation de la Cisjordanie est illégale. Elle a aussi documenté les crimes de guerre en Ukraine commis par l'armée russe et émis un mandat d'arrêt international contre M. Poutine.

Pour être complet, juste, efficace, le « *Nous, les peuples* » de l'ONU doit prendre réelle consistance en modifiant la composition du Conseil de sécurité ou en le supprimant afin de réformer la notion même de « sécurité », pour se donner les moyens de traiter les insécurités sociales et humaines, tout en associant, en donnant voix au chapitre aux représentants des milliards de femmes et d'hommes du « Sud global », en ouvrant la table des discussions à l'ONU à des acteurs non étatiques, en ayant une approche préventive des conflits comme l'ont tenté plusieurs secrétaires généraux de l'ONU en utilisant l'article 99 de la Charte, qui leur donne ce pouvoir.

C'est dans ce cadre, que les représentants de la France et de L'union Européenne devraient rechercher avec des pays tiers les moyens de lancer une conférence –sur le modèle de la conférence d'Helsinki- afin de bâtir une architecture de sécurité commune en Europe, incluant un processus de désarmement afin assécher les raisons de la guerre que mène la Russie contre le peuple ukrainien.

5. Ma dernière observation porte sur l'appel constant de Jaurès à l'action des travailleurs et à leur solidarité internationale. Ces appels deviennent plus encore qu'hier réalité aujourd'hui.

Quinze millions de personnes s'étaient rassemblées à travers le monde, le 15 février 2003, contre la guerre en Irak. Ils n'avaient pas empêché la guerre, mais l'avaient délégitimée. Si la France est rejetée du Sahel, c'est que les peuples ne supportent plus le comportement colonialiste là où il serait indispensable de promouvoir un codéveloppement solidaire.

Si Zelensky ne peut répondre à la demande des dirigeants russes de se priver d'une partie du territoire ukrainien, c'est parce que le peuple ukrainien résiste et le refuse.

Si des gouvernements occidentaux se réfèrent plus au droit international pour reconnaître l'État de Palestine, on le doit au mouvement mondial des peuples et des jeunes du monde et des travailleurs. Partout, ce sont des manifestations, là des flottilles pour lever le blocus contre Gaza, là encore des salariés refusant de charger des armes destinées à Israël, ici une ovation d'un film à la Mostra de Venise ailleurs le blocage de la course cycliste la Vuelta en Espagne.

Les enjeux internationaux sont l'affaire des peuples. « Un peu d'internationalisme éloigne de la patrie, beaucoup d'internationalisme y ramène. »

Je vous remercie de votre attention.